



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière de la Ville d'Amqui, que :

Lors de la séance ordinaire qui aura lieu le 19 novembre 2018, à compter de 20 h, à la salle Gérard-Dubé située au 20, promenade Marcel-Rioux, à Amqui, le conseil municipal de la Ville d'Amqui entendra toute personne intéressée à formuler des commentaires sur la demande de dérogation mineure suivante :

1. Immeuble sis au 275, rue des Forges

La dérogation mineure n° 2018-0707 demandée en date du 2 octobre 2018 concerne la propriété située au 275, rue des Forges, lot 3 164 062 du Cadastre du Québec. La demande vise à régulariser la localisation d'un bâtiment d'entreposage existant situé à 1,55 m de la limite latérale gauche, alors que le *Règlement de zonage n° 613-05* prévoit une marge de recul latérale gauche de 6 m.

Après avoir entendu les personnes intéressées, le conseil municipal statuera sur cette demande de dérogation mineure.

Donné à Amqui, ce 24 octobre 2018.

M^e Marie-Hélène Dupont
Directrice générale et greffière